

Sommaire

CSW59

Algérie : Adoption d'un projet de loi criminalisant les violences à l'égard des femmes
- Page 2 -

Maroc : Partenariat ONU Femmes et Groupe ALSA Transport à Marrakech
- Page 2 -

Tunisie : L'Académie Politique des Femmes
- Page 3 -

Maroc : Échange régional autour de la Budgétisation Sensible au Genre
- Page 3 -

Maroc : Salon International de l'Édition et du Livre 2015
- Page 4 -

Journée Internationale de la Femme 2015 – Pages 5 à 7 –

**Maroc :
Conférence : « Les droits des femmes au Maroc 20 ans après Beijing »**

Session d'information à l'Institut Blaise Pascal

**Conférence :
« Institutionnalisation de l'égalité des sexes : de l'adoption à la mise en œuvre »**

Partenariat entre ONU Femmes et le Ministère Délégué Chargé de l'Eau

**Tunisie :
Lancement de la campagne sur la CEDEF**

59^{ème} session de la Commission de la Condition de la Femme (CSW59)

La [59^{ème} session de la Commission de la Condition de la Femme \(CSW59\)](#) s'est déroulée du 9 au 20 mars 2015 à New York. Réunissant des représentant-e-s des Etats membres, des entités des Nations Unies et des ONG accréditées auprès de l'ECOSOC du monde entier, la session a porté sur l'examen des progrès et défis, vingt ans après l'adoption de la Déclaration de Beijing et de sa plateforme d'action, ainsi que sur les opportunités en faveur de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après-2015.



Campagne Beijing+20

[Visitez le site »](#)

Chaque année, des milliers de représentant-e-s des gouvernements, des parlements et des défenseur-e-s des droits des femmes participent à la CSW, afin de débattre de questions centrales en matière de droits humains des femmes, attirer l'attention sur les défis persistants et promouvoir une action conjointe en faveur de l'égalité entre les sexes. La session de 2015 a établi un nouveau record, avec l'inscription de plus de 1100 ONG et de 8600 représentant-e-s de pays au total.

Des délégations d'Algérie, du Maroc et de Tunisie ont pris part à la CSW59, dont notamment les trois Ministres en charge des ministères de la Femme : Mesdames les Ministres Mounia Meslem d'Algérie, Bassima Hakkaoui du Maroc et Samira Meraii Fria de la Tunisie. Les trois pays ont, à cette occasion, présenté les bilans nationaux sur les droits humains des femmes et ont également participé à des événements parallèles organisés par les Missions permanentes ou par des ONG.

La session a donné lieu à une [Déclaration politique](#) réaffirmant l'engagement des Etats membres en faveur de la Plate-forme d'action de Beijing, et le renforcement des efforts pour accélérer sa mise en œuvre.

La visibilité de la 59^{ème} session du CSW a été sans précédent cette année et a fait l'objet d'une forte couverture médiatique et sur les réseaux sociaux. Ainsi, plus de 5000 articles ont été publiés dans les médias nationaux, régionaux et internationaux du monde entier, couvrant plus de 90 pays (contre 55 l'an dernier).

Algérie :

Adoption du projet de loi criminalisant les violences faites aux femmes

Les députés de l'Assemblée Populaire Nationale (Parlement) ont adopté, le 4 mars 2015, le projet de loi portant amendement du code pénal pour la criminalisation des violences à l'égard des femmes. L'Algérie rejoint ainsi les pays ayant une législation qui criminalise la violence conjugale, conformément à la recommandation de la Plateforme de Beijing, concernant le domaine de la violence à l'égard des femmes.

Avant cette réforme, le code pénal incriminait les coups et blessures sans distinction de sexe, le viol, l'inceste, le harcèlement sexuel, le trafic d'êtres humains. Avec la nouvelle loi, le législateur incrimine la violence conjugale et toutes formes d'agressions répétées, de violence verbale, psychologique ou maltraitance, notamment en cas de récidive. Par ailleurs, le code pénal inclut un article concernant la protection de l'épouse des coups et des blessures volontaires, provoquant un état

d'invalidité, amputation ou la mort de la victime, et introduisant des sanctions en fonction du préjudice. La loi alourdit également les peines relatives au harcèlement sexuel.

La criminalisation de la violence conjugale, consacrée dans la nouvelle réforme du Code pénal, est une grande avancée pour les femmes et une consécration de la mobilisation de la société civile ayant porté cette revendication, avec l'appui d'ONU Femmes. Elle résulte également de l'appropriation nationale progressive des processus normatifs, appuyés également par ONU Femmes, depuis l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes en 2007, jusqu'à plus récemment, avec des initiatives menées en vue de l'amélioration de la qualité des services rendus aux femmes survivantes des violences.

Maroc :

Partenariat entre ONU Femmes et Groupe ALSA Transport à Marrakech



Dans le cadre du programme conjoint « Marrakech : Ville Sûre et Amie de Toutes et Tous », ONU Femmes et la société de transport [ALSA](#) ont signé une convention de partenariat le lundi 23 mars 2015 pour promouvoir la sécurité des femmes dans les transports publics à Marrakech.

« Ce partenariat prévoit des activités de sensibilisation des chauffeurs de bus aux violences faites aux femmes et aux filles dans le cadre de leur formation initiale et continue, ainsi que des actions de communication sur ce phénomène auprès des usagers et des usagères des bus », a indiqué Leila Rhiwi, représentante d'ONU Femmes Maghreb. Alberto Pérez, directeur général d'ALSA Maroc, a souligné que cette initiative répond à la volonté de la société d'améliorer les conditions de sécurité des femmes dans les transports publics en leur garantissant ainsi une plus grande liberté de mouvement.

La mise en œuvre de ces actions s'inscrit dans le cadre de l'initiative « [Des villes sûres, sans violence à l'égard des femmes et des filles](#) », lancée en 2008 par ONU Femmes au niveau mondial afin de lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles dans les espaces publics. Ce programme a notamment été développé dans des villes telles que Dublin (Irlande), Le Caire (Égypte), Quito (Équateur), New Dehli (Inde), Kigali (Rwanda), et New York. Depuis 2012, l'initiative est conjointement mise en œuvre à Marrakech avec UNICEF et ONU Habitat. ONU Femmes a lancé ses premières interventions en 2014 avec l'appui de l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID).

Tunisie : L'Académie Politique des Femmes - Association Voix de Femmes

Le projet « Académie politique des femmes », mis en œuvre par l'Association Voix de Femmes [Aswat Nissa](#), vise à renforcer la participation politique des femmes en tant qu'actrices politiques et en tant qu'électrices afin de pallier les problèmes d'inégalités citoyennes et politiques entre hommes et femmes.

Pour remplir ces objectifs, une stratégie à deux niveaux a été mise en place : il s'agit de promouvoir la représentation des femmes au sein des collectivités locales, ainsi que de permettre d'installer des mécanismes de gouvernance sensibles au genre dans la gestion des affaires locales notamment en matière de planification et de budgétisation. Le projet s'adresse à vingt-cinq femmes potentiellement candidates aux prochaines élections municipales, afin de renforcer leurs capacités et savoir-faire pour mener à bien une campagne électorale et briguer un mandat d'élu.

Le projet prévoit des formations couvrant plusieurs aspects : conduite d'une campagne électorale, connaissance de la vie politique et ses pratiques, approfondissement de la connaissance des différentes problématiques des femmes tunisiennes, des valeurs universelles et des instruments internationaux des droits des femmes.



Maroc : Renforcement de l'échange régional autour de la Budgétisation Sensible au Genre

ONU Femmes a organisé en janvier 2015 à Rabat une série d'ateliers de renforcement des capacités en matière de Budgétisation Sensible au Genre (BSG).

Le premier atelier, tenu les 20 et 21 janvier, visait à promouvoir l'échange et le partage d'expériences en matière de BSG entre les pays de la région MENA. Ont assisté à cet atelier des participant-e-s de l'Algérie, Bahreïn, Égypte, Iraq, Jordanie, Libye, Maroc, Palestine, Tunisie et Yémen, représentant les ministères des Finances, ministères du Plan, les institutions de la Statistique, ainsi que quelques départements sectoriels tels que les ministères de la Santé.

Les résultats de l'atelier indiquent l'opportunité d'établir une plateforme pour un partage et un apprentissage mutuel en faveur de la mise en œuvre de la BSG, notamment, à travers le [Centre d'Excellence de la BSG](#), créé au Maroc au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances. Dans ce sens, ONU Femmes a lancé l'élaboration d'un rapport régional qui vise à capitaliser les expériences des pays arabes tout

en soulignant les lacunes en termes de financement pour l'égalité des sexes. Ce rapport permettra d'enrichir le débat de la communauté internationale en faveur de la prise en compte de l'égalité dans les stratégies de financement des nouveaux Objectifs de Développement Durable de l'après 2015.

Deux autres ateliers ont été organisés respectivement avec le Ministère de la Solidarité, de la Femme, la Famille et du Développement Social (26-27 janvier), et la Direction Générale des Collectivités Locales (28-29 janvier). Chaque atelier a regroupé les responsables de la planification au sein des différentes directions programmatiques ; les représentant-e-s du mécanisme spécifique en charge de l'intégration transversale de l'égalité ; et les responsables de l'élaboration et du suivi du budget du département. Ces formations ont été une occasion d'initier les participant-e-s aux concepts de la BSG ; ainsi que d'évaluer le degré d'alignement des budgets respectifs de ces deux départements avec ses politiques et ses stratégies.

Participation du CNDH et d'ONU Femmes au Salon International de l'Édition et du Livre 2015

Le Conseil national des droits de l'Homme ([CNDH](#)) et ONU Femmes Maghreb ont participé à la programmation de la 21^{ème} édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), qui s'est déroulé à Casablanca du 12 au 22 février 2015. Le stand du CNDH et d'ONU Femmes a accueilli plus de 15 000 visiteurs, et a permis d'exposer diverses publications et de la documentation autour du thème de l'égalité hommes-femmes et de la parité.

Plus de 200 acteurs nationaux et internationaux et plus de 30 associations ont pris part aux échanges et débats. ONU Femmes a participé à la programmation, mettant en valeur la recherche scientifique et donnant la parole aux associations pour discuter des thématiques liées au genre. Des questions telles que l'égalité dans l'héritage, l'autonomisation économique des femmes et les violences fondées sur le genre ont été discutées et débattues avec les intervenant-e-s et les visiteur-se-s du stand.

En plus de favoriser des espaces d'échanges pour débattre l'égalité des sexes et la parité, des actions de sensibilisation ont été menées avec succès, entre autres pour la campagne mondiale d'ONU Femmes « HeForShe ».



Driss El Yazami, Président du Conseil National Des Droits de l'Homme (CNDH).



De droite à gauche : Leila Rhiwi, représentante ONU Femmes Maghreb; Sana Benachour, juriste tunisienne, au débat autour de la Loi Intégrale sur la Violence en Tunisie.



Journée Internationale de la Femme 2015

Maroc :

Conférence : « Les droits des femmes au Maroc 20 ans après Beijing »

Dans le cadre des célébrations autour de la Journée internationale de la Femme 2015 et de l'anniversaire des vingt ans de la Déclaration de Pékin, le [Ministère marocain des Affaires étrangères et de la coopération](#) et l'ONU Femmes ont organisé le 27 février un séminaire pour dresser un bilan des progrès réalisés et des perspectives en matière des droits des femmes au Maroc. Cette rencontre a permis de mener une réflexion sur les défis et les opportunités en faveur des droits des femmes au Maroc, 20 ans après Beijing, et sur le rôle que peut jouer le Maroc pour l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après 2015. Plus de 270 représentant-e-s des institutions nationales, de la société civile, de la coopération bilatérale et multinationale, des agences des Nations Unies, ainsi que des journalistes et expert-e-s étaient présent-e-s.

Le programme de la rencontre, ouvert par Mesdames la Ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères et de la coopération, la Ministre de la Solidarité, de la femme, de la famille et du développement social et la Représentante de l'ONU Femmes pour le Maghreb, a permis de faire entendre différents points de vue en croisant les interventions d'institutions indépendantes (Conseil national des droits de l'Homme), gouvernementales, associatives et onusiennes.

Le gouvernement du Maroc, à travers l'intervention de la représentante du Ministère de la Solidarité, la femme, la famille et le développement social, a réaffirmé son engagement en faveur de la plateforme de Pékin, illustré notamment par les avancées réalisées au cours des deux dernières décennies, ainsi que sa participation à la rédaction du rapport arabe unifié.

Les membres de la société civile ont quant à elles souligné l'urgence de mettre en œuvre les dispositions constitutionnelles en matière d'égalité de genre, de concrétiser les annonces d'adoption du projet de loi sur la violence et celui relatif à l'Autorité pour la Parité et la lutte contre toutes formes de discrimination (APALD), ainsi que d'institutionnaliser la consultation des organisations de la société civile dans le cadre de tous les processus de réformes législatives prévues et en cours.

HeForShe : session d'information à Rabat

Une session de briefing au profit de plus de 100 élèves de [l'Institut Blaise Pascal](#) à Rabat a été organisée le 13 mars 2015 par ONU Femmes Maghreb et le [Centre d'Information des Nations Unies pour le Maroc](#), à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme.



La session a traité la thématique de l'égalité des sexes et les discriminations fondées sur le genre en soulignant les actions menées par l'ONU pour la protection des droits humains des femmes ainsi que les initiatives d'ONU Femmes au Maroc pour promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes. Les jeunes garçons ont été invités à participer à la campagne [HeForShe](#).

Journée Internationale de la Femme 2015

Conférence : « Institutionnalisation de l'égalité des sexes : de l'adoption à la mise en œuvre »



A l'occasion de la journée internationale de la femme, le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration (MFPMA) a organisé, en partenariat avec ONU Femmes, le 12 mars 2015 à Rabat, une conférence sous le thème « Institutionnalisation de l'égalité des sexes : de l'adoption à la mise en œuvre ».

Cet événement a connu la participation de représentant-e-s de différents ministères, du parlement, ainsi que des membres du réseau de concertation interministériel (RCI) pour l'intégration de l'égalité des sexes dans la fonction publique.

Dans son intervention, M. le ministre, Mohamed Moubdi, a souligné les progrès notables réalisés par le Maroc dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes et de l'approche genre, tout en affirmant que des efforts restent à consentir pour la promotion de l'équité et l'égalité de genre dans la fonction publique. Parmi les actions préconisées pour atteindre cet objectif, le ministre a cité l'importance de la mise en œuvre de la stratégie de l'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la fonction publique et la mise en place des mécanismes et outils découlant de cette stratégie, dont l'Observatoire de l'égalité de genre dans la fonction publique.

Mme Leila Rhiwi, Représentante d'ONU Femmes Maghreb, s'est quant à elle félicitée du partenariat stratégique entre le MFPMA et ONU Femmes, qui a permis de disposer, à travers le RCI, d'une structure permanente de fonctionnaires ayant des connaissances liées à l'égalité de genre et les compétences nécessaires pour orienter et assurer le suivi et l'évaluation du processus d'intégration du genre dans la gestion des ressources humaines (GRH). Cette collaboration a également permis de produire des outils, des données et connaissances aussi bien en matière d'intégration de l'égalité des sexes dans la GRH qu'en matière d'accès des femmes aux postes de responsabilité et de conciliation entre vie privée et vie professionnelle des femmes et des hommes fonctionnaires.

A noter qu'à l'occasion de cette célébration, une première version de la stratégie d'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la Fonction Publique a été dévoilée aux participant-e-s par une représentante du Réseau de concertation Interministériel (RCI). Cette stratégie sera présentée officiellement à tous les responsables des départements ministériels en juin 2015 et servira de référence pour l'élaboration des stratégies sectorielles en matière d'intégration de l'égalité des sexes dans la GRH.

Journée Internationale de la Femme 2015

Signature d'une convention de partenariat entre ONU Femmes et le Ministère Délégué Chargé de l'Eau



Le 27 mars 2015, ONU femmes a signé une convention de partenariat avec le [Ministère Délégué Chargé de l'Eau](#) visant le renforcement de l'institutionnalisation de l'égalité de genre dans la politique et les pratiques du département, à travers l'appui à l'élaboration de la stratégie d'intégration du genre dans le secteur de l'eau ainsi que la mise en place de ses mécanismes de suivi et de mise en œuvre.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du processus de traduction effective des dispositions constitutionnelles en faveur de l'égalité entre les sexes au niveau de la planification sectorielle, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre du plan gouvernemental pour l'égalité. L'élaboration de la stratégie d'institutionnalisation de l'égalité de genre du département de l'eau permettra par ailleurs, la mise en œuvre des principes de la nouvelle Loi Organique des Finances, notamment ceux relatifs à l'intégration de la gestion axée sur les résultats et sensible au genre dans la gestion des budgets publics.

Ce partenariat trouve également sa justification et sa pertinence dans un contexte où le stress hydrique et la raréfaction des ressources en eau constituent un défi de taille pour le Maroc. Au regard de ce constat, la question du Droit à l'eau, en tant que droit humain reconnu par l'Assemblée générale des NU en 2010, est placée au cœur des priorités nationales. Les États doivent ainsi mobiliser les moyens nécessaires afin de fournir des approvisionnements en eau répondant aux critères internationaux. Aussi, comprendre les différences entre les femmes et les hommes, au niveau de l'accès, de l'usage, et du contrôle de l'eau est essentiel en vue d'assurer un meilleur accès et une meilleure gestion de cette ressource.

Tunisie :

Lancement de la campagne sur la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF)

A l'occasion de la Journée Internationale de la Femme et dans le cadre du projet régional « Un Bond en Avant pour les Femmes » financé par l'Union Européenne, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, en partenariat avec ONU Femmes Tunisie, le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme et le Fonds des Nations Unies pour la Population, a organisé une journée « Porte Ouverte sur la CEDEF » le lundi 9 mars 2015 à Beja.



Cette journée a été l'occasion de sensibiliser la population de Beja sur les droits des femmes, notamment des femmes rurales, tels que garantis par la CEDEF, principalement à travers une présentation succincte du contenu de la CEDEF, ainsi que ses implications sur les lois nationales et au regard de la nouvelle constitution tunisienne. A l'extérieur, plus de 1000 personnes, hommes et femmes, de tous âges, ont visité les stands où les organisateurs et les acteurs de la société civile ont présenté des supports de communication et projeté des vidéos de sensibilisation. Les organisateurs ont saisi l'occasion pour présenter la stratégie de communication sur la CEDEF, qui implique une campagne d'affichage dans les municipalités et les bureaux de postes dans tout le pays, ainsi qu'une page [Facebook](#).